

Le magazine de
la communauté de communes
de l'île d'Oléron

Numéro 61 **Avril 2023**

VENT PORTANT

Page 10

Un espace test salicole

Page 14

Le marais, piège à carbone

Page 17

Le 17 juin,
au four et au moulin

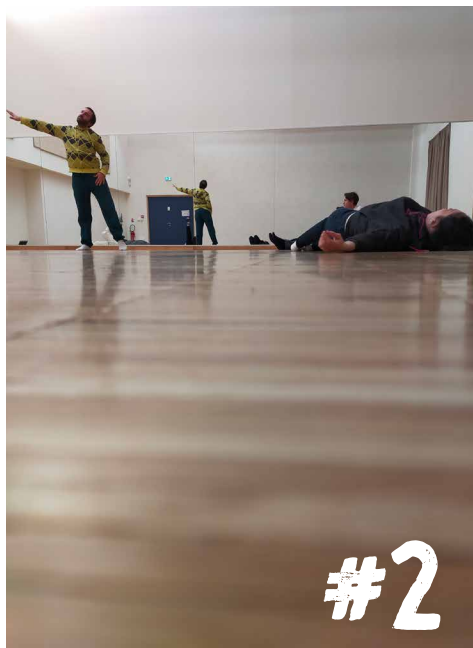
DOSSIER

Budget 2023 : Pour le foncier des oléronais

Page 6

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

 WWW.CDC-OLERON.COM



#1 Les fleurs étaient à l'heure sur tous les arbres de Saint-Trojan, signe que la Fête du mimosa pouvait avoir lieu. Personne ne s'en est privé et l'élan populaire fut grand, comme toujours, avec corso fleuri (de mimosa, ça va de soi), brocante, P'tit train en balade commentée, fête foraine, bal ; le tout sur fond jaune d'or et avec 5 000 € d'aide de la CdC !

#2 Dans le cadre du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle du bassin de Marennes-Oléron, le chorégraphe grand-villageois Guillaume Barre mène la danse sur le territoire – travaillant d'ailleurs sur les danses traditionnelles comme matière de création contemporaine. Il intervient auprès des assistants maternels du Relais petite enfance (RPE) de la CdC dans un esprit de transmission des pratiques artistiques.

#3 Moments privilégiés et stimulants pour les collégiens et lycéens qui ont pu dialoguer avec le skipper Yannick Bestaven, vainqueur du Vendée Globe en 2021. Ils ont également pu échanger avec le réalisateur Sébastien Blémon, natif d'Oléron, à l'occasion des projections de son film « les rêves ne meurent jamais » organisées par la CdC. Des échanges, à l'image du documentaire, placés sous les signes du dépassement de soi et de l'éloge de la persévérance.



SOMMAIRE

2 Plongée libre

3 Édito

4-5 Le singulier au pluriel



6-9 Longue vue

10-12 Levons l'ancre

13-15 Écoléronais

16-17 De l'air frais

18 Info/Intox

19 Les visages d'Oléron

20 Nos rendez-vous

Vent Portant est une publication de la communauté de communes de l'île d'Oléron. Directeur de la publication : Michel Parent - **Comité de rédaction** : Patrice Robillard, Sylvie Briès, Patrick Gazeu, Micheline Humbert, Patrick Livenais - **Rédacteur** : Elian Monteiro Da Silva - **Conception/Réalisation** : Agence KA2 Communication - **Crédits photos** : CdC de l'île d'Oléron ; L. Wangermes ; Mairie de Saint-Trojan-les-Bains (P2 & 12), Mairie de Saint-Pierre d'Oléron (P4), CPIE Marennes-Oléron (P4) **Impression** : Imprimerie IRO - **Vent Portant intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié PEFC utilisant un papier certifié PEFC 100 %, issu de la gestion durable des forêts et de sources contrôlées.**



**ÉCRIVEZ-NOUS !
SUIVEZ-NOUS !**

Magazine Vent Portant

Communauté de communes
de l'île d'Oléron CS70085
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

☎ 05 46 47 24 68

✉ accueil@cdc-oleron.fr

**Inscrivez-vous à la lettre
d'information mensuelle
de la CdC sur cdc-oleron.com**

Suivez notre actu
sur les réseaux sociaux
f [@communautede.liledoleron](https://www.facebook.com/communautede.liledoleron)

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Le rôle d'une collectivité, commune, communauté de communes, est d'apporter des services pour votre quotidien, mais aussi de préparer l'avenir par des équipements et des investissements considérés comme nécessaires.

Les inaugurations de ces équipements sont des moments particuliers car elles concluent le travail parfois très long d'élus, de techniciens, d'entreprises qui dépassent souvent le cadre d'un mandat. L'année 2023 sera marquée par des moments qui symbolisent bien la volonté de la communauté de communes.

Le premier moment concerne l'inauguration du Moulin de La Brée le 17 juin prochain. Celui-ci a trouvé un nouveau mécanisme, retrouvé ses ailes d'antan et sa rénovation globale nous permettra de moudre de la farine, issue du blé produit par des agriculteurs oléronais. Elle sera transformée sur place par une activité de petite restauration et sera accompagnée d'un écomusée racontant l'histoire de l'île aux 100 moulins mais aussi celle de l'agriculture insulaire.

Le deuxième temps fort sera l'inauguration de la nouvelle crèche du Château-d'Oléron qui sera la première de Nouvelle Aquitaine traitant, pour les petits, la qualité de l'air. Une première d'ailleurs qui s'imposera demain de façon systématique pour tous les équipements qui accueilleront des enfants.

Un écomusée racontant l'histoire de l'île aux 100 moulins

Au fil de l'année, plusieurs inaugurations marquées de la charte « Oléron Qualité Littoral » permettront d'illustrer notre volonté de lutter contre l'érosion par la réhabilitation de 24 accès aux plages. Ces lieux sont très fréquentés, les espaces dunaires très piétinés le plus souvent, et si l'on veut protéger ces côtes fragiles, il faut absolument canaliser le public. Cette politique s'inscrit dans la démarche globale de protection du trait de côte et de lutte contre la submersion marine.

Enfin, un autre symbole fort concernera l'inauguration, au début de l'été, du Chemin d'Oléron qui sera notre petit chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces 100 km permettront aux randonneurs de découvrir la diversité des paysages de l'île d'Oléron et nos activités traditionnelles.

Ainsi, 2023 associera le patrimoine historique à travers le Moulin, le plus bel accueil possible de nos tout-petits, la protection de nos côtes et la découverte de notre île.

Cette île dont on dit qu'elle est « nature et authentique » sera valorisée grâce aux réalisations inaugurées au cours de l'année 2023.

Cette politique s'inscrit dans la démarche globale de protection du trait de côte et de lutte contre la submersion marine

MICHEL PARENT

Président de la Communauté de Communes



Saint-Denis-d'Oléron



YCO cap sur 2030 à la voile

Les jeunes insulaires peuvent partir sous voile tout au long de l'année avec le Yacht Club d'Oléron dont la base est désormais ouverte de mi-février à mi-décembre. C'est l'un des objectifs déjà atteints d'un important plan d'actions décidé en 2019 par le YCO. Avec 2030 pour horizon, il se développe tous azimuts : voile scolaire subventionnée par la CdC ; entraînements de 4 équipages de jeunes en catamaran ; équipe de compétition en voile sportive dès 6 ans ; et toujours la voile loisirs. Notons que quatre années durant, l'école de voile a été la plus importante de la ligue Nouvelle Aquitaine en nombre de stagiaires.

Le respect de l'environnement est également au programme. Pour réduire la pollution de l'air, de l'eau, et la gêne occasionnée, le stockage du matériel, l'entretien des bateaux et moteurs seront délocalisés sur la ZA Les Seizins. Un bail à construire signé avec la CdC permettra au YCO de diminuer ses frais.

Consciente que la voile exporte une image sportive et dynamique du territoire, la communauté apportera son aide financière au Raid Cata Oléron, 7^{ème} du nom cette année.



La Brée-les-Bains



Aire marine éducative : les enfants protègent leur mer

La CdC a délibéré en mai 2022 afin que toute école volontaire puisse disposer des moyens nécessaires à l'ouverture d'ateliers d'AME cofinancés par les communes. Celle du regroupement de La Brée/Saint-Denis fut, en 2017, parmi les toutes premières lancées puis labélisées en France et pionnière sur le territoire avec ses CM1 et CM2. En ce mois de mai, les élus se rendront sur place pour voir le fonctionnement d'une AME et les enfants au travail. Le concept, né aux Marquises et d'une île à l'autre, a trouvé un bel écho sur Oléron. Il s'agit de partir à la découverte d'une mer de proximité (si proche lorsqu'on vit ici !) que les enfants préserveront d'autant mieux qu'ils la connaîtront bien. Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) et le parc naturel marin animent au sein de l'école une dizaine de séances alternant sorties sur le terrain et recherches en classe pour connaître les secrets de l'estran, les espèces, les menaces, questionner des spécialistes, et organiser un « conseil de la mer ». Il décide des actions prioritaires pour l'amélioration de cet espace familial.



Saint-Georges-d'Oléron



Le vert parvis de l'école, aménagé à l'écoute des jeunes

Invitées à aller se garer ailleurs, les voitures ont laissé place libre, sur le parvis de l'école, à une aire végétalisée et ludique pour laquelle la mission Aménagement et paysages des centralités de la CdC a été sollicitée par la mairie. Le puits et les quatre pins ont été conservés en couverture, délimitant autant d'espaces. La commune ayant réalisé les travaux d'aménagement de voirie durant l'été 2022, la question s'est ensuite posée de ce que pourraient devenir ces fosses végétalisées. La paysagiste de la CdC a alors entrepris une démarche de consultation des enfants pour repenser le site. Deux propositions ont été formulées. Une dizaine d'enfants de l'école, élus au conseil municipal des jeunes, se sont prononcés en faveur d'un espace doté en petit mobilier bois, hôtels à insectes, noue, cheminement dans les massifs floraux et herbes aromatiques. Pour mieux encore les sensibiliser au verdissement de la ville, les écoliers ont assisté aux plantations effectuées par les services espaces verts de la commune sur ce terrain exemplaire.



Saint-Pierre-d'Oléron



Un enfant entre en maternelle, un arbre prend racine

Porté par la commune, appuyé par la paysagiste et l'aide financière de la CdC, le projet consiste, depuis 2021, à planter un arbre pour chaque écolier inscrit en maternelle. En 2022-2023, cela s'est traduit par 45 plantations contribuant à la revégétalisation de l'espace public, de l'espace de jeu, de l'espace social.

Érables, pins, aulnes, boulots, charmes, micocouliers, poiriers d'ornement, eucalyptus... Les essences choisies sont adaptées au climat local, résistantes à la sécheresse, car à l'ombre de ces arbres-là on lutte contre les îlots de chaleur, on favorise la biodiversité, les écosystèmes et l'on pense aux abeilles et aux oiseaux.

Pour aller leur parler et grandir avec eux, les enfants (comme les grands) trouveront à côté de chaque arbre de Saint-Pierre un panneau signalétique porteur du « millésime » de rentrée scolaire, de l'essence et d'un QRCode qui renvoie à son descriptif.

Ici, Oléron 2035 a abondé de 3 000 € le budget global du projet qui s'élève à 10 000 €.



Dolus-d'Oléron



Pour l'école de rugby, la CdC ne botte pas en touche !

70 jeunes de l'île font vivre le ballon ovale sur la pelouse du stade le mercredi (17h - 19h30) et le samedi matin. Du baby rugby jusqu'aux 14 ans et plus - à partir de cette tranche d'âge en entente avec La Tremblade et Royan. Cela suppose des déplacements pour les entraînements en plus des matches en région. Donc des frais que la CdC règle chaque année à hauteur de 8 000 € (de même qu'elle finance l'office municipal des sports), contribuant ainsi à la vie d'un club dynamique.

Les jeunes pousses sont cueillies au sortir de la crèche, dès 3 ans ! *« C'est vraiment sympa de voir ces p'tits bouts. Les gamins sont ravis et ça prend bien »* se réjouit le président Delanoue. Beaucoup d'enfants de joueurs et joueuses (le club a son équipe féminine où évoluent d'ailleurs des agentes de la CdC) amènent des camarades de classe. Cette jeunesse intégrera un jour l'équipe sénior en régionale 2, pour moitié composée de gens qui ont grandi dans l'ovale du club : *« La preuve que ça paie et on fait tout pour ça »*, constate Bruno Delanoue.



Le Grand-Village-Plage



Maison éco-paysanne : aux enfants de la thieuzine

Œuvre des Déjhouqués qui entreprennent la construction de cette maison témoin du quotidien insulaire autrefois, passée de la commune aux mains de la CdC dès 2006, elle a été l'objet d'un vaste programme de réhabilitation et d'un véritable projet muséographique, écologique, architectural.

Chaque année la MEP consolide son rapport au public. En 2022, on a rouvert sa « thieuzine », patois de « la cuisine », reconstitution fidèle d'un intérieur traditionnel. Un espace sera spécialement dédié aux activités pédagogiques, conférences et causeries dans le prolongement du centre d'interprétation. Durant l'été, ont également lieu des ateliers pour les plus jeunes.

4-6 ans : « Petit architecte », construire une oléronaise miniature ; « Empreintes végétales », fabriquer son mobile en bois et argile.

7-12 ans : deux nouveautés « Mon jardin sous le verre », réaliser son jardin transportable ; et la chasse au trésor « Le village enseveli », retrouver un village sous vos pieds. Le reste du programme sur maison-eco-paysanne.fr onglet agenda.



Le Château-d'Oléron



Allons au verger... conservatoire et pédagogique

Sur ce terrain, propriété de la CdC, situé aux Briganières en bordure de la piste cyclable, se trouvaient des peupliers en piteuse santé devenant dangereux. Les élus, avec les agents communautaires, ont décidé de les abattre pour les remplacer par une douzaine d'autres arbres, utiles et agréables. Un verger conservatoire et pédagogique a ainsi été installé le 24 janvier avec des essences du territoire, conseillées par l'association Les croqueurs de pommes, sous le regard des CM2 de l'école d'Argencourt. Ils en ont appris long sur ce qu'est un scion, une greffe, le bourgeon, la fleur, le fruit... Qu'ils verront grossir et croqueront dans cinq ans environ. Le premier coup de dent sera certainement pour une pomme d'Oléron, variété locale, ou pour une poire Duchesse d'Angoulême. On l'aura compris, il s'agit aussi de maintenir en ce lieu le patrimoine fruitier de l'île dans un projet de transmission auprès des jeunes, de partage avec les habitants du Château et les passants. Pour y contribuer, une signalétique a été mise en place.



Saint-Trojan-les-Bains



Centre hélio-marin, en sortir en surfant comme les autres

Par convention avec Oléron Surf, la CdC prend en charge 22 séances au bénéfice de 16 jeunes de l'ATASH Odyssée (centre hélio marin). 1 000 € par an qui, bien au-delà du geste financier, permettent de penser le handicap de façon dynamique et dynamisante. Il s'agit bien de cela pour ces 7-16 ans de l'établissement saint-trojannais : en sortir, s'extraire de leur environnement quotidien (une volonté de l'équipe dirigeante) ; profiter des bienfaits, du bien-être et de l'estime de soi qu'apporte le surf aux personnes handicapées. Ajoutons-y, comme pour tout un chacun, le plaisir dans la pratique d'un sport. Certains en avaient d'ailleurs formulé la demande. Qui ne serait tenté de filer sur une planche et sur le dos des vagues ? Le corps y est moins lourd - on l'appréhende tout autrement -, l'esprit plus léger, la perception de soi et de l'espace bien différente. La CdC contribue à cette joie de bouger sur l'eau et d'apprendre en toute sécurité. Les cours sont animés par deux éducateurs sportifs spécialisés handi-surf, accompagnés par les éducatrices et animatrices du centre.

BUDGET 2023 : POUR LE FONCIER DES OLÉRONAIS

Vent Portant a pour habitude de traiter dans ces pages, sous forme de dossier, d'un domaine de compétence placé sous la gouvernance de la CdC. Pour fonctionner – et investir – dans ces domaines (habitat, marais, littoral, jeunesse, patrimoine, tourisme, gestion des déchets, etc.) il faut chaque année travailler les lignes d'un solide budget. C'est donc ici le temps et l'espace d'examiner l'exercice comptable 2023 enchâssé au contexte d'inflation et de taux d'intérêts à la hausse. Un grand dossier donc, particulièrement marqué par une stratégie de résolution du problème logement des Oléronais.



La CdC a amorcé une politique volontariste de production de logements à l'année. Entendons qu'elle planifie l'acquisition de foncier pour encourager la construction au bénéfice de ceux vivant et travaillant sur l'île.

Le sujet est revenu comme une antienne en mars avec le débat des orientations budgétaires suivi du vote du budget. Refrain d'une cruelle vérité : les insulaires ne peuvent plus se loger en raison d'une croissante mobilisation du foncier par les résidents secondaires. Les élus souhaitent changer ce cours, peu naturel, des choses.

Comme il n'est pas question d'amplifier le stock de dette en recourant à l'emprunt dans une période où les taux grimpent ; et comme la collectivité n'a pas de retour sur investissement à attendre d'un achat de terrain à bâtir, elle ne dispose que d'une dynamique : celle de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) dont elle a décidé d'augmenter le taux afin d'affecter cette part au financement d'acquisitions foncières. Une légitime solidarité à organiser entre résidents secondaires et principaux afin que tous "co-habitent" sur l'île.



Le budget global s'élève à 39 M€ dont 16 M€ vont à l'investissement. Soumis à l'inflation générale, il reste dans une réelle dynamique traduisant des compétences, des projets, des ambitions, par exemple pour la jeunesse, le paysage des centralités, la maison des services au public qui fonctionne à plein et montre combien les Oléronais attendaient ce dispositif d'aide aux démarches administratives et à l'accès au numérique.

Encore à l'équilibre, la situation financière de la CdC bénéficie d'un léger excédent hérité de 2022. Mais sa capacité d'autofinancement s'épuise : cet excédent, de 2,3 M€ en 2019, a diminué de moitié. L'an passé, la réforme fiscale en cours et la suppression programmée de la taxe d'habitation commandaient de ne toucher à rien : se projeter c'était attendre 2023. Nous y voilà !

Se projeter c'était attendre 2023.
Nous y voilà !

Une cagnotte du logement insulaire

Depuis longtemps la CdC n'a pas revu les taux de ses taxes. Mais elle a dessiné l'ambitieux programme Oléron 2035. De grandes actions et de grands effets attendus – déjà visibles – sur la vitalité de l'île tous azimuts, cela appelle des moyens. Or les sources de financement ne sont pas abondantes à l'excès.

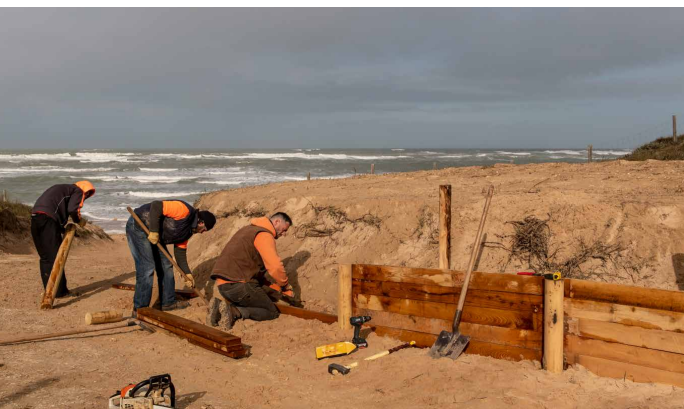
La CdC est très efficace dans la captation des aides pour subventionner ses compétences et l'aider dans sa singularité insulaire. Elle reçoit les financements voulus de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département via le contrat de proximité qui prolonge Oléron21 à raison de 2M€/an jusqu'en 2026 pour les espaces naturels, la mobilité, l'agriculture. Après ces leviers-là, il n'y en a pas d'autres que la fiscalité. La taxe sur les entreprises étant figée, la taxe de séjour (1,4 M€) étant réinvestie directement dans le tourisme, reste, pour développer la stratégie foncière décidée, les profits précisément générés par le foncier.

Avec la fin de la taxe d'habitation, la CdC ne peut plus jouer que sur la dynamique de la THRS : comprendre que la collectivité est en droit d'augmenter le prélèvement sur les résidences secondaires et qu'elle se fera un devoir de le faire à hauteur de 7% dès 2023. Soit 500 000€ à glisser dans l'enveloppe "logement des Oléronais", ainsi chaque année rechargée. Il en coûtera 40 € de plus pour une résidence secondaire moyenne.

Rien d'insupportable, et rien de discriminant. C'est en revanche un geste solidaire qui compte et comptera au fil des ans parce qu'il permettra de disposer de sommes dédiées à l'achat de terrains au gré des opportunités en limitant le recours à l'emprunt... question de bon sens comptable quand augmentent les taux d'intérêts et que s'étirent les années de remboursements.

La THRS pourra évoluer mais le législateur a prévu un garde-fou (et les élus communautaires ne le sont pas !) en liant l'augmentation de son taux à la taxe foncière collectée auprès des résidents principaux, lesquels constateront en 2023 une augmentation moyenne de 5 €. Ils avaient contribué pour un peu plus de 1 M€ en 2022, les résidents secondaires à hauteur de 4,1 M€.

Parle-t-on "d'Oléron secondaire bashing" ? Mauvais usage d'un anglais que l'on n'entend pas sur une île où le langage courant est celui de l'accueil de tous. Mais il y a bien une réalité à voir en face : des acheteurs extérieurs sont arrivés avec des budget très supérieurs à ceux des insulaires entraînant une flambée des prix et une transformation du territoire qui rend l'immobilier inaccessible aux actifs. Actuellement 60 % des résidents sont secondaires (on n'en comptait que 53% voici dix ans) et occupent 16 000 logements. Il faut réguler, donc appeler à la solidarité pour la production de logements à l'année. Chose inscrite dans le taux de la THRS de ce budget 2023.



Ce que l'on doit au budget de la CdC

L'examen du tableau ci-contre permet d'apprécier les grands domaines d'intervention de la CdC.

Parmi les belles constructions, notons celle de la crèche du Château dont le budget était à cheval sur deux années (738 500 € en 2023). La rénovation et l'agrandissement de celle de Saint-Pierre lui emboîtera le pas, et bientôt la Maison de l'enfance dont les études et travaux sont prévus.

Côté littoral, la CdC dépose également des sous sur le Chemin d'Oléron pour en faire le tour spécialement sur la portion Ors-La Brande (800 000 € avec 70% d'aides). 1,1 M€ vont aussi à l'important programme d'entretien des marais (avec le Département et la Région) tandis que se poursuivent les travaux d'accès du public aux plages (1,4 M€, programme Oléron Qualité Littoral).

Au titre des équipements, 450 000 € amélioreront la proposition ludique d'Illéo en extérieur avec une aire de structures gonflables économes en énergie et en eau. Moins visible mais très utiles aux agents logés dans du provisoire depuis dix ans, les ateliers techniques recevront 1,5 M€ en deux ans.

Sur le volet tourisme, la CdC investit dans la rénovation de l'Office du tourisme de La Cotinière. Dans les déplacements doux, elle apporte 1,4 M€ aux pistes cyclables du plan vélo 3 et aux études sur la Transoléronaise. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), pour le fonctionnement de son casernement, recevra plus de 1M€, une aide qui a presque doublé en sept ans.

La force vive

5 M€ sont consacrés à la masse salariale - force vive du bon fonctionnement de la CdC - dont une revalorisation nationale de 3%. Enfin ! sont légitimement en droit de dire les agents dont le point n'avait pas progressé depuis douze ans. Petit effet sur le budget (143 000 €) que personne ne regrette car les agents valorisent le territoire chaque jour.

Parmi eux une nouvelle venue sur un poste principalement financé par l'Europe afin d'accompagner les porteurs de projets bénéficiant de fonds européens.

Énergie : des investissements qui paient !

« L'explosion des coûts de l'énergie impacte durement les collectivités », on entend beaucoup cela et c'est aussi vrai du budget de la CdC. Sauf que... l'investissement dans des bâtiments peu énergivores et les bons choix effectués dans la conception et le recours au solaire limitent l'impact à 60 000 €. Beaucoup de collectivités aimeraient signer la même facture !



Michel Parent
Président de la CdC

Quelles sont vos priorités dans ce budget ?

La première, le logement à l'année, un effort que nous poursuivrons au moins durant la décennie. Il faut donc se donner les moyens de constituer des réserves foncières. D'où l'effort de fiscalité que l'on demande. Mais il est visible au niveau du taux, pas au niveau des sommes. 7% d'augmentation cela représentera 5 € pour une résidence principale type et 40 € pour un résident secondaire.

Certains évoquent un bashing des résidents secondaires...

Quand ils verront le niveau de contribution, je pense que ça les apaisera, et ça va surtout créer une solidarité entre eux et les résidents principaux. On oublie trop une chose : si on n'arrive pas à loger les salariés, qui entretiendra le patrimoine des résidents secondaires ? Qui travaillera dans les restaurants ? Quels personnels dans les maisons de retraite ?

On a parlé de 10 M€ consacrés à ces réserves foncières sur l'ensemble du mandat, où en est-on avec ce troisième exercice ?

L'équivalent de 3 M€ de terrains déjà acquis et une somme équivalente en négociations sur 2023-24. Des résidences à l'année seront sur le marché dans les 3 ou 4 ans pour environ 800 familles harmonieusement réparties sur le territoire car chaque commune doit avoir sa capacité d'accueil d'actifs. Un exemple révélateur : Saint-Trojan, avec 600 salariés du foyer Lanelongue, centre héliomarin, Novotel, etc. ne loge quasiment personne. Notre objectif est de pouvoir loger ces salariés à proximité, si possible à Saint-Trojan.

Quelles lignes d'Oléron 2035 ce budget va-t-il aider à travailler ?

Les opérations OQL d'accès aux plages pour 5M€ sur 4 ans, la protection de l'espace dunaire, la renaturation ; le plan 3 des pistes cyclables ; le musée ; le cinéma dont on va réhabiliter la façade, aménager l'espace d'accueil ; et des choses déjà visibles qui vont être inaugurées, le Chemin d'Oléron, le Moulin de La Brée, la crèche du Château... ces inaugurations montrent surtout une volonté politique tous azimut vers le patrimoine, la jeunesse, et qu'au fil du temps et des compétences, la CdC offre des prestations et des services dans la mobilité, le social, que l'on ne peut remettre en question.

Quel regard plus personnel portez-vous sur votre rôle ?

N'importe quel élu national vous dira que le plus beau mandat c'est celui de maire et d'élu communautaire. On peut construire des choses, on est décideurs de l'avenir du territoire. Un projet comme Oléron 2035, ce n'est pas un élu national qui va le porter, ce sont les élus de terrain, communaux et communautaires. Les mains dans le cambouis en permanence, on n'est pas dans le virtuel. J'y ajoute une chance : celle de travailler à la CdC avec une belle équipe !

BUDGET 2023

	Total Invest + fonctionnement	À lire en...
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE :	7 907 825 €	
• Aménagement des zones d'activités (les terrains sont ensuite vendus)	339 000 €	
• Pistes cyclables : nouvelles liaisons	1 424 500 €	
• Promotion touristique - offices de tourisme (recettes 1,3 M€)	1 704 251 €	p.12
• Déplacements (dont liaison maritime et navettes estivales)	873 020 €	p.18
• Surveillance des plages	726 480 €	
• Pistes cyclables : entretien du réseau	633 048 €	
• Pôle Marennes Oléron et missions extérieures	289 520 €	
• Voirie intercommunale	130 530 €	
• Aéroport	133 300 €	
• Agriculture : réserves foncières et actions de promotion	627 095 €	p.10
• Développement économique et commercial	358 081 €	
• Iléo (fin travaux et provisions)	669 000 €	
CULTURE :	1 468 200 €	
• Fonctionnement des musées et rénovation patrimoine oléronais	818 000 €	p.17
• Modernisation des musées (Maison Éco-paysanne, Musée, Port des Salines)	3 240 000 €	p.4-5-17
• Aide à la pratique musicale	75 500 €	
• Cinéma Eldorado	95 200 €	
• Événementiel (aides aux associations)	155 500 €	
JEUNESSE ET SPORT :	4 459 700 €	
• Accueil des enfants en crèches et centres de loisirs (recettes 731 000 €)	2 679 371 €	p.16
• Construction et modernisation des équipements jeunesse	1 588 329 €	p.16
• Natation, voile scolaire, regroupements sportifs des écoles	192 000 €	p.4-5
AMÉLIORATION DE L'HABITAT :	2 282 678 €	
• Aide à la rénovation énergétique - logement social - réserves foncières	1 430 000 €	p.6-7-8
• Pôle instructeur intercommunal (compensé par les communes)	240 684 €	
• Autres actions sur l'habitat et la Santé	461 994 €	
• Cadre de Vie aides aux communes	150 000 €	
ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES :	2 590 581 €	
• Service Incendie et Secours	1 053 460 €	
• Aide aux associations	19 000 €	
• Aire d'accueil gens du voyage (dont recette des usagers et de la CAF : 52 000 €)	168 575 €	
• Projet construction d'une gendarmerie intercommunale (fin)	1 027 500 €	
• Maison Phare et Chambre Funéraire : équipements loués	32 850 €	
• MSAP (Maison des Services Au Public)	289 196 €	
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :	18 432 316 €	
• Collecte et traitement des ordures ménagères (...) financement exclusif par la redevance	12 227 202 €	p.18
• Défense Mer et Prévention des inondations (part communale déduite)	2 347 135 €	
• Nettoyage des Plages et modernisation des accès (Oléron Qualité Littoral)	2 647 866 €	
• Gestion des espaces naturels	663 607 €	p.14
• Projet "Énergie" et "Territoire à énergie positive"	240 506 €	p.14
• Développement des Énergies Renouvelables	306 000 €	
CHARGES DE GESTION COURANTE :	3 771 667 €	
• Salaire des agents (en dehors des compétences précisées ci-avant)	1 560 990 €	
• Indemnités et formation des élus	122 000 €	
• Dépenses de fonctionnement générales	571 340 €	
• Dépenses sur les équipements communautaires	416 400 €	
• Remboursement de la dette (capital et intérêts)	1 110 937 €	
INVESTISSEMENT	17 139 123 €	46 %
FONCTIONNEMENT	26 699 844 €	54 %
TOTAL	43 838 967 €	



À Dolus : Bienvenue sur l'espace test agricole !

Avec légumes bio, plantes aromatiques et médicinales, Flavie Lermann et Domitille Grévy se sont installées sur l'incubateur. Le cœur et la raison de la CdC ont penché en faveur du dossier de deux jeunes femmes amoureuses de l'île, en totale reconversion professionnelle. Flavie répond aux questions de Vent Portant.

Quelle était la vie d'avant ?

Parisienne, juriste en droit des marques. J'ai choisi de me réorienter via un BP REA1. Domitille était chargée de com à La Gaîté Lyrique, elle s'est reconvertie dans une itinérance agricole. Nous nous sommes rencontrées sur un stage. De là notre association. Mais avant ça nous avons déjà une réflexion sur l'environnement, l'agriculture.

Comment s'est déroulé le passage de relais avec vos prédécesseurs ?

Avec Rosenn et Daniel il y a eu une transition en douceur, ils nous ont donné énormément de conseils. C'était très plaisant.

Que représente cet espace pour vous ?

La possibilité de voir ce que ça donne réellement. On est soutenues par Champs du partage qui nous héberge juridiquement, et nos tutrices du Jardin de La Josière, très aidantes, nous accompagnent sur des questions techniques. Tout ça permettra de savoir si on s'entend bien, de réfléchir à notre installation définitive, à la répartition des productions, au statut juridique. On peut sans pression développer nos circuits de distribution.

Qui sont ?...

La vente directe. Cette année, en plus des légumes nous aurons des aromates en frais; puis avec un séchoir, on pourra faire des tisanes, des macérats huileux, des cosmétiques. On vendra sur le site de La Cailletière et sur un marché de l'île toute l'année, plus tard on prévoit d'approcher les restaurateurs.

L'idée est de vous installer durablement ?

C'est le but.

Qu'est-ce qui vous a décidé à venir sur Oléron ?

L'engagement de l'île pour une agriculture durable. La majorité des maraîchers sont en bio, il y a un état d'esprit qui nous a plu, une solidarité des autres agriculteurs. On a été accueillies à bras ouverts.

1. Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole en maraîchage



Un espace test salicole en devenir

Oléron ne manque pas de sel mais elle manque de bras ! Terre de sauniers, dotée d'un fort potentiel de développement, l'île a la légitime ambition de redevenir un territoire de production bien identifié.

C'est dans l'esprit d'une activité économique liée à un patrimoine naturel exceptionnel en la matière que la CdC a décidé de porter la remise en sel de certains marais. Aussi appelle-t-elle les professionnels à candidater pour l'exploitation de ceux qu'elle a rachetés et remis en état suivant un plan de financement dans lequel elle intervient à hauteur de 20% - le reste au Département et 20% à la charge du saunier. Malheureusement les candidats d'expérience ne courent pas canaux. Si l'île peut se réjouir de deux nouvelles installations chaque année sur les parcelles de la CdC (onze entreprises travaillent actuellement sur le territoire), la filière peut encore gagner sur les marais en friche. D'où l'initiative communautaire de créer le pendant salicole de l'espace test agricole. Il vise à forger le chaînon manquant entre la volonté de candidats insuffisamment formés et une installation définitive. Le saunier, après avoir pris la bonne mesure de son activité pourra demeurer en bail rural sur le marais salant qu'il aura travaillé pendant les deux ou trois années de test. Cela sous l'aile de Champs du partage, avec la possibilité d'être salarié chez un saunier voisin dans le même temps qu'il développe son propre marais.

En relation avec la filière, le service agriculture durable de la CdC est actuellement en phase de construction de l'espace test salicole. L'appel à projet pourrait être lancé début 2024 pour une première saison de sel en 2024 ou 2025. Le site, non encore défini¹, sera selon les opportunités et la localisation du tuteur du candidat saunier.

1. Pour un marais moyen on compte environ 40 carreaux. Un carreau de 4x4m peut produire 1 t/an de gros sel et 300 kg de fleur.



La CdC taxe Airbnb

La plateforme a gagné sur les séjours, elle devrait perdre au tribunal

Toute la presse, radio et TV en ont parlé, jusqu'au Times et au Journal de Montréal. C'est qu'Oléron, remarquable pour bien des choses, sait aussi se faire remarquer si l'on n'est pas, disons... réglo avec elle ! En voulant tout bonnement faire valoir le droit, son droit, la CdC a joué ce vieux combat de David contre Goliath, en l'occurrence la puissante plateforme de réservation qui a mis un genou à terre, bientôt les deux.

Retraçons l'origine des faits. Au 1^{er} janvier 2020, le législateur a fait obligation aux plateformes de location de collecter la taxe sur les meublés non classés. Une fois passée la saison de cette même année, la CdC, sur la foi des déclarations des locations saisonnières d'hébergeurs, a constaté que le compte n'y était pas ; que si Airbnb avait bien perçu les taxes de séjour, elle ne les avait pas reversées à la collectivité, accompagnées en fin d'année, comme l'exige la loi, d'un fichier justificatif.

D'autres villes ou intercommunalités sont restées en sommeil sur le sujet tandis qu'Oléron a sonné l'alarme et interpellé les plateformes comme Booking, à la même enseigne que Airbnb. Austin (Texas), siège de la société, c'est loin et souvent la CdC eut le sentiment d'adresser des missives au désert. Lorsqu'elle recueillit des réponses, elles ne furent qu'oiseuses ; dans tous les cas, insatisfaisantes. « L'oubli » de 2020, fut de nouveau constaté en 2021. La taxe n'était pas correctement collectée ou, si elle l'était, pas reversée à qui de droit : la CdC. Car pour couronner le tout, Airbnb, dans son système, confond la date de réservation, avec la date réelle du séjour. Or les périodes d'assujettissement courent sur l'été, de fin juin à mi-septembre. Lorsque la plateforme prend février comme référence d'un séjour en réalité réservé pour août, la TS qui devrait être perçue ne l'est pas. Ainsi le manque à gagner grossit au fil des mois.

La CdC a tout d'abord eu une approche amiable, demandant à Airbnb de réparer et de verser les sommes. En vain. Ses agents ont donc préparé un dossier, complet, complexe, puis il fut fait appel à un avocat spécialisé pour récupérer les sommes via une assignation, inscrite le 3 mai 2022 au rôle du tribunal de grande instance de La Rochelle. Comme un fait exprès, peu avant cette date, Airbnb a établi le contact et fourni les fichiers de collecte de la TS. Le manque à gagner constaté portait sur 8 000 séjours qui furent convertis en 200 000 € par année, soit 400 000 € pour 2020 et 2021. Mais comme il est dit au service comptabilité de la CdC, « ils sont juste dans le "pas vu pas pris" ! ». En effet, si la plateforme ne rend pas ses comptes, la collectivité sera chaque année dans l'obligation d'aller devant les tribunaux mendier l'impôt qui lui est dû... Or d'autres travaux en cours l'occupent déjà beaucoup !

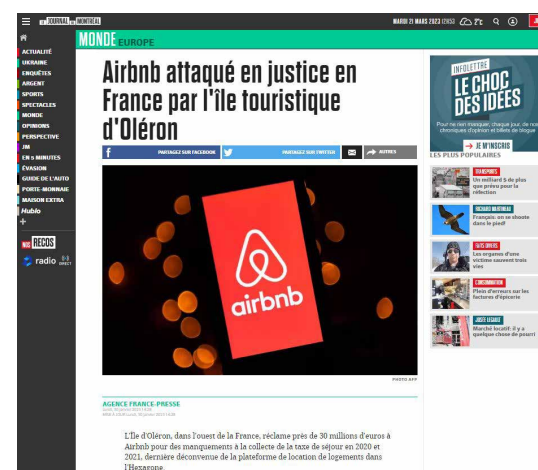
Il y a un préjudice que seule une amende peut réparer. Ramenée au nombre de séjours fautifs, elle pourrait frôler les 30 M€¹ ! C'est ce que demandent à

présent les élus et qui a valu à Oléron les bons titres du Monde et du Times.

Au-delà de quoi, ayant levé le lièvre, la CdC écrit aussi une jurisprudence dans laquelle peuvent s'inscrire d'autres collectivités. Certaines n'ont d'ailleurs pas manqué de venir prendre conseil à Saint-Pierre d'où les élus insulaires envoient à ces opérateurs un signal fort : « Continuez à frauder, et ça vous coûtera cher ! ». Booking a été condamnée mais s'entête et la CdC attend toujours les fichiers complets ! Affaire en cours.

Une chose donne tort à ces deux plateformes, c'est l'attitude d'une troisième : Aritel, qui fonctionne correctement et selon la loi.

Si Airbnb avait bien perçu les taxes de séjour, elle ne les avait pas reversées à la collectivité



1. Nous écrivons ces lignes en amont du 25 avril, date prévue du jugement devant le tribunal de grande instance, et sous réserve d'un report d'audience.

Un schéma de développement durable pour un tourisme des quatre saisons

Peut-on parler de tourisme et de développement durable ? La réponse est oui. En regard de la nouvelle stratégie de l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, élaborée à la demande de la nouvelle équipe communautaire dès le début de son mandat. Un tourisme pour tous et avec tous, respectueux de l'environnement, fondé sur la culture de l'île, sur son authenticité, désireux de faire vivre le territoire à l'année.

Un premier schéma avait couvert la période 2014-2020 comme une invitation à aller plus loin. La version 2, horizon 2030, a donc pour ambition de conforter l'engagement, notamment sur l'impact environnemental de l'activité touristique, en prenant en compte les atouts du territoire. À commencer par la population qu'il faut impliquer dans le développement harmonieux d'un tourisme qui doit générer de la vie, pas des nuisances. En clair que les résidents, touristes, commerçants, saisonniers cohabitent dans un projet de tourisme à l'année profitable à la clientèle, aux socioprofessionnels autant qu'aux habitants. Car ce que l'on entend par tourisme durable, c'est qu'il le soit aussi dans le temps. Les pics estivaux sont une chose mais l'île, qui a déjà su se rendre attractive sur les ailes de saison, se donne pour objectif dans son nouveau schéma de séduire jusqu'au cœur de l'hiver.

Il est donc pour cela prescrit d'élaborer une politique événementielle de manière à attirer des visiteurs et à autrement rythmer les saisons, par exemple autour du sport. Prescription suivie en courant par un projet de marathon, épreuve type capable d'amener du monde et de générer des nuitées, de même que le triathlon, le Raid Cata, les sports de pleine nature, ont déjà démontré leur effet positif chez les hébergeurs.

Sont aussi mis en avant les événements culturels ; le patrimoine ; la valorisation des savoir-faire et des filières gastronomiques - un lancement de saison ostréicole comme une fête du beaujolais nouveau, pourquoi pas ? ; la faune, la flore, la biodiversité, les marais, éblouissants espaces de randonnée pour des touristes qui arrivent discrètement quand d'autres viennent de s'éclipser en masse !



« Durable » n'est pas un mot lancé en l'air mais bien un parti pris.

Le bilan carbone dans le bilan de saison

Vu depuis l'OT, ce schéma cible à présent de nouvelles clientèles, géographiquement très proches, donc à bilan carbone léger, ou dans des classes d'âge délaissées. Le cas des adolescents qui s'ennuient sur l'île, ce qui ennuie leurs parents ! Il y a pour eux des produits à renforcer, jeux d'évasion, skatepark, et des équipements structurants à repenser.

Durable également peut être le tourisme dans les pratiques professionnelles lorsqu'elles visent l'écologie. L'OT pourra conseiller les prestataires, proposer des visites sous des formes plus vertueuses, essayant de populariser l'idée que l'expérience de vacances insulaires sera d'autant plus enrichissante que l'on abandonnera la voiture au bénéfice du vélo et des navettes estivales. Et qu'à terme le bilan carbone devienne un outil de pilotage du tourisme : une saison sera réussie lorsque la fréquentation sera bonne et que ce bilan sera bas.

En cela comme en bien des points de sa nouvelle stratégie, l'OT traduit le programme d'actions Oléron 2035 posé par les élus communautaires avec une politique de réduction des déchets, d'énergie produite localement, de circuits courts des champs aux assiettes.

Développer un tourisme des quatre saisons permettra aussi d'attirer, au-delà des saisonniers, des employés à l'année susceptibles de s'installer « durablement » sur le territoire.

« Durable » n'est pas un mot lancé en l'air mais bien un parti pris. L'office de tourisme y ajoute sa signature en s'engageant cette année dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).



Sur l'île des marcheurs, en suivant le Chemin d'Oléron

Il aurait pu se nommer sentier côtier ou littoral mais comme il suit parfois la mer et qu'il s'en écarte à l'occasion pour filer dans les marais, c'est sous le simple nom de Chemin d'Oléron qu'il en fait le tour, à la découverte de tous les paysages insulaires, traversant toutes les communes en une grande boucle de 100 km. Première version praticable, validée et inaugurée en juin. Dès cet été, en marche !

1. La CdC tient à saluer tous les acteurs ayant œuvré sur le Chemin d'Oléron : l'Office National des Forêts, l'association IODDE, le Conservatoire du Littoral, la mission natura2000, le Département de la Charente Maritime, la Direction Département des Territoires et de la Mer, l'Université du Temps Libre, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, l'association des Sports Dyonisien, l'association OLERANDO, le Comité Régional de la Conchyliculture, les communes... et elle remercie chaleureusement les bénévoles d'Olérando pour leur rôle très actif en matière de balisage.

Lorsqu'on évoque un tourisme durable (notre article ci-contre), on a très envie de se retrouver sur ses deux jambes, - sac au dos cheminant sur les sentiers. Et lorsqu'on applique cette volonté de balade, voire de randonnée, à l'île d'Oléron, on a bien vite envie d'en faire le tour. La CdC, au travail sur le sujet depuis plus de deux ans, répond en bloc à cette double proposition en inaugurant courant juin un circuit d'une centaine de kilomètres. Il permettra aux marcheurs de boucler le territoire en longeant la plus évidente beauté maritime et en découvrant ses plus secrets paysages de marais. Le tracé suit la découpe littorale, s'écarte de la côte, jamais très loin (on parle alors de passage rétro-littoral), pour emprunter une portion cyclable ou un chemin bis. Sur certains tronçons de ce tour de l'île, en effet, il y aurait des servitudes à rouvrir, des aménagements à imaginer - les dossiers administratifs en cours doivent eux aussi faire leur chemin.

Il en résulte que ce tracé 2023 est un millésime ! Il n'est pas définitif, bien que d'ores et déjà fluide et praticable, et devrait être bientôt séquencé en quatre ou cinq étapes. Un fait est certain en revanche, les marcheurs éviteront les routes autant que la plage, et s'il y a quelques difficultés (on pense à la sortie de la route des huîtres pour

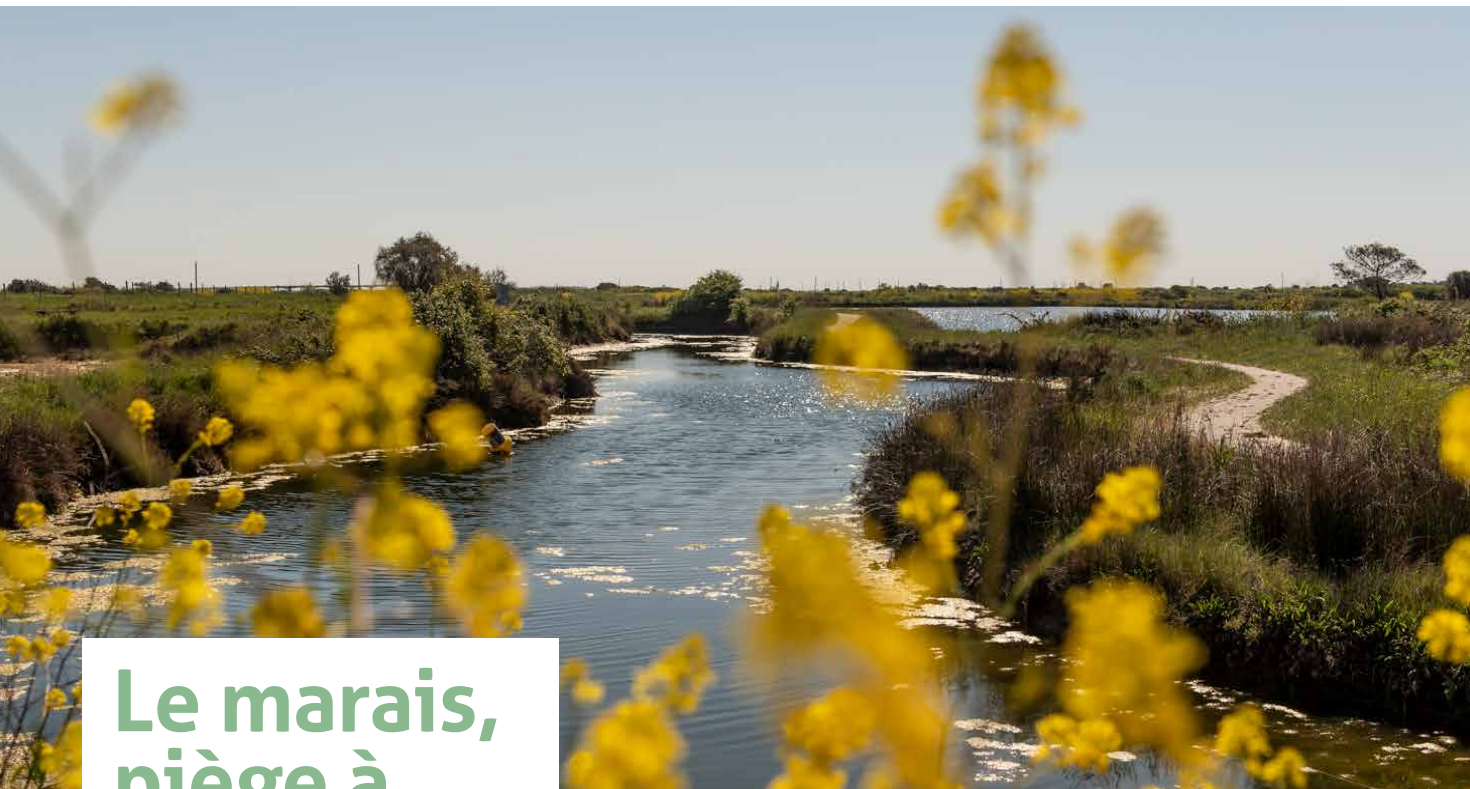
rejoindre Boyardville), les techniciens de la CdC étaient au printemps en ordre de marche et en quête de solutions. L'essentiel étant de proposer le meilleur itinéraire sans dévier de ceux existant et de ne pas avoir à en ouvrir de nouveaux lorsqu'on sait déjà traverser la forêt de Saint-Trojan ou le nord de l'île. Sans oublier de passer par la belle réhabilitation en cours sur la portion Ors-La Brande au niveau de la commune du Château labélisée France vue sur mer.

Participatif et perfectible

Le tour n'est évidemment pas un sens unique !... Le balisage ira dans les deux sens et chacun choisira ses étapes comme il l'entend. La marque "Chemin d'Oléron" sera déclinée sur les supports habituels d'information et sur l'itinéraire une signalétique spécifique sera en place pour dire qu'il faut tourner à gauche ou filer droit¹. Elle sera complétée d'une aide à la compréhension du territoire et de son paysage. Chemin faisant, les randonneurs apprécieront aussi de trouver des hébergements d'une nuit ; les hébergeurs sont sollicités pour participer à cette dynamique d'accueil d'une nouvelle population touristique qui aime marcher en dehors de la pression estivale... Autre profil et autre temps de fréquentation.

À leur retour du tour, les randonneurs sont appelés à exprimer ce qu'ils en ont pensé, à formuler des suggestions. La collectivité en tiendra compte. La volonté des élus est que le tracé soit opérationnel dès cet été, mais il évoluera sans doute au cours des prochaines années. À la CdC, on parle de version test, d'un chemin perfectible avec l'aide de celles et ceux qui le pratiqueront. Lorsqu'il aura trouvé sa voie définitive le Chemin d'Oléron aura vocation à être labélisé GR Pays.





Le marais, piège à carbone : poumon bleu de l'île, régulateur climatique

Le surnom de « poumon vert » de la planète colle à la forêt pour sa capacité d'absorption du carbone de l'air. Plus récemment identifiés dans cette fonction, les littoraux et marais ont un rôle tout aussi essentiel. Le poumon prend ici la couleur bleue. Par opposition au CO₂ noir (pétrole, charbon), ce CO₂ bleu que piègent nos marais doit freiner la course du réchauffement. À condition de prendre soin de ces écosystèmes et pour cela, d'apprendre à les connaître.

Au titre de sa stratégie marais élaborée en 2021, la CdC souhaite en savoir plus sur ses marais, le carbone bleu d'Oléron, et se positionner en tant qu'interface entre les chercheurs, le grand public, les habitants, et diverses instances. Elle est pour l'instant un courroie de transmission, un vecteur de communication dans un domaine scientifique où il reste beaucoup à découvrir pour révéler le rôle majeur des écosystèmes du territoire – et parvenir à le quantifier - dans la captation du carbone.

Soucieuse de contribuer à la recherche et de faire des marais de l'île un terrain d'étude, la communauté de communes échange avec Littoral Environnement et Sociétés, laboratoire de recherche CNRS/la Rochelle Université, et se tient au fait de ses observations.

LIENSs travaille sur le potentiel de captation du carbone par les zones de marais littoraux. Forts du travail effectué sur les marais de La Rochelle, Christine Dupuy, chercheuse en écologie, et Xavier Bertin, géologue, à l'invitation de la CdC, ont traité du changement climatique et de la respiration des marais lors d'une conférence qui a eu lieu le 31 mars à l'Eldorado. On en retiendra que les marais sont à hautement considérer pour deux raisons au moins : en tant que puits de carbone et dans leur capacité d'absorption, de tampon protecteur d'une probable montée des eaux marines, conséquence directe, là encore, du réchauffement climatique.

Avec ou sans sel ?

L'essentiel du propos des scientifiques de LIENSs, c'est le projet de recherche sur le carbone bleu visant à établir des indicateurs qui permettront de plus précisément renseigner la participation du marais, en fonction de son état, dans la captation du CO₂. Et que cela devienne à terme, pour les élus, un outil d'aide à la décision. La démarche scientifique devrait apporter au territoire d'Oléron des réponses à bien des questions fondamentales. Car si des résultats existent sur des puits de carbone déjà identifiés (zones humides, forêts), on en sait moins long sur les marais et les marais salants. Grâce aux données attendues et selon la fonctionnalité, les élus pourront à leur tour redéfinir les modes de gestion des marais et établir de réels bilans carbone. Là encore, une question de stratégie !

Petit rappel de photosynthèse

La mécanique de captation du CO₂ est liée aux végétaux du marais et à la photosynthèse. Les végétaux et les planctons présents dans les marais salants consomment aimablement le carbone. Ils le séquestrent, provoquent son enfouissement dans le sol et dans le même temps restituent l'oxygène bien utile à notre respiration.

Les bons plan(t)s d'un jardin qui recycle



Voir son jardin depuis la fenêtre de l'Écopôle c'est se simplifier la vie sous le râteau. L'établissement géré par la CdC reçoit 11 000 t/an de déchets verts, notamment transformés en 3 000 t de compost. Mais la plateforme pourrait en recevoir moins et les jardiniers en garder plus pour le bien de leur terre. Car les déchets de tonte de pelouse, de taille de haies et d'arbustes sont de formidables engrais lorsqu'ils sont bien utilisés, sur place, au pied des cultures. Avec un deuxième impact positif sur l'environnement : en s'économisant des allées et venues entre son domicile et la route de l'Écuissière à Dolus, le jardinier réduit son bilan CO₂ et économise son carburant.

Dans la ligne verte tracée par Denis Pépin lors de sa conférence du 25 avril à Saint-Georges, et pour ceux qui l'auraient manquée, il y a les préconisations de l'Écopôle et les actions et animations ponctuelles proposées au gré des saisons. Ou comment, en ce printemps, vivre harmonieusement au jardin avec ses déchets végétaux, faire qu'ils ne soient plus une contrainte en évacuation et transport mais une ressource. Les résidus ne sont pas un problème, ils sont LA solution.

Une tonte de pelouse a tout intérêt à demeurer au jardin. Par sa richesse en azote elle nourrit le sol tout en apportant de l'humidité ; mêlée à d'autres brindilles, des épluchures, des feuilles, il en résulte un humus dont se régaleront le potager et les fleurs. Même principe de décomposition rapidement active avec les tailles de haie simplement passées sous la tondeuse qui donnent une superbe matière pour enrichir le sol.

Un paillage plus grossier issu des arbres se dégradera à plus long terme (après une année) ; il structurera le sol au pied des plantes, arbustes, rosiers. Autre bénéfice de toutes ces techniques de paillis, elles permettent de retenir l'eau et évitent la repousse des herbes, donc un pénible désherbage... Comme chacun sait : la terre est basse !

Broyage gratuit

Pour les tailles d'arbres, les outils de jardinier ne peuvent rien. Mais il y a toujours le recours offert, là encore, par l'Écopôle : les rendez-vous de broyage à raison de trois par an au printemps et à l'automne (le prochain mercredi 11 octobre) ; on y vient chargé de ses branches, on en repart avec son broyat. Utilisé en ornement, il évitera le lessivage des fortes pluies et apportera une matière organique qui n'adressera au sol et aux racines que de bonnes choses. Cela sans inquiétude quant aux essences, car on entend souvent sur l'île que les résineux acidifieraient la terre : c'est à peine vrai - il en faudrait des quantités - et leur broyat dessine de parfaits cheminements d'allées et un habillage qui fera vite oublier un lourd achat de castine.

Paillis, paillage, broyat... Chaque secteur du jardin produit le sien et ne demande qu'à y retourner dans le cycle éternel que forment les végétaux avec la terre - et avec le vert coup de main des jardinières et jardiniers !

Rendez-vous au jardin de la Maison éco-paysanne

Dimanche 4 juin à 15h, concert d'inspiration botanique par Anthony Carcone. L'artiste sonore produira une musique à partir des fréquences émises par les plantes de la MEP.

En continu de 14h à 18h, **démonstrations de tressage nature par Céline Matthews**, réalisation de structures en osier pour plantes grimpantes.

Programme complet :

www.maison-eco-paysanne.fr/les-rendez-vous-aux-jardins-3-4-et-5-juin/

EN CHIFFRES

- **30 MINUTES DE PAILLAGE = 5H D'EFFORTS EN MOINS...** et à profiter de son jardin dans son transat ! (Certifié par l'ADEME, Agence de la transition écologique)
- **16,50 EUROS**, c'est le prix à la tonne de ce compost que tout un chacun peut se procurer à l'Écopôle du lundi au vendredi, et 40 € la tonne de paillis plus grossier.
- **16 000 COMPOSTEURS** individuels sont actuellement installés sur l'île pour accueillir les biodéchets de la maison (et les feuilles mortes). Il suffit de demander à la permanence du Bois d'Anga à Saint-Pierre-d'Oléron. De même le territoire dispose de 27 composteurs partagés répartis sur Oléron. La CdC en installera 7 de plus avant l'été.

Les 3 temps du paillage



En début de culture quand les graines ont bien germé



L'été quand il fait très chaud, sur sol humide



L'automne venu pour protéger les plantes des rigueurs de l'hiver



La crèche du Château

bâtie avec Alicse au pays des merveilles environnementales

Début septembre Les P'tits Loups de Mer feront leur rentrée dans une nouvelle crèche. Exemplaire, l'établissement du Château a été entièrement pensé pour eux et pour leur santé.

Les 1 000 premiers jours d'un enfant, ça compte ! Ils sont déterminants, en termes de santé et d'éducation, pour le développement de l'enfant et pour l'adulte qu'il deviendra.

Tant et si bien que le secrétariat d'État à l'enfance et aux familles, inspiré par les travaux de Boris Cyrulnik, en a fait un argument de sa politique publique. Tant et si bien encore que la CdC, à son niveau, s'est engagée dans la construction de cette crèche dont les fondations reposent sur le bien-être des jeunes enfants du territoire. Afin de porter ce projet de la meilleure des façons sur ce volet-là, les élus et le service enfance-jeunesse ont sollicité l'accompagnement en maîtrise d'ouvrage d'une agence d'études spécialisée en santé environnementale pour les établissements d'accueil du jeune enfant. Alicse (son acronyme en forme de petit nom) accompagne notamment l'application des recommandations du guide RecoCrèches de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine. Une référence que la CdC souhaitait avoir à ses côtés afin de faire les bons choix en termes d'aménagement du bâtiment : que les matériaux utilisés soient nobles et bio sourcés ; que la qualité de l'air y

soit mieux que respirable et constante ; que son impact environnemental soit le plus doux possible ; qu'il soit économe en énergie.

Une radiographie de l'établissement montrerait donc une isolation en fibre de bois, des revêtements et peintures à faible émission de COV (composés organiques volatils), un sol souple en caoutchouc, un principe de ventilation performant et bien d'autres attentions.

Au final, Le Château dispose d'une crèche exemplaire en Nouvelle-Aquitaine pour avoir pris en compte les questions liées à la santé environnementale tout au

long de la construction du projet. Pour en témoigner au-delà de l'île, un film dont le scénario reprend l'historique de la construction, du terrain nu à l'après-travaux, a été réalisé par Image Production avec l'accompagnement de l'ARS et de la CdC. Le tout étant de ne pas en rester là. Dans le prolongement de ce chantier vertueux, la communauté continuera de se poser systématiquement la question de leur qualité environnementale lorsqu'elle entreprendra la rénovation d'espaces obsolètes pour l'accueil des enfants et ce jusque dans les produits ménagers utilisés à l'entretien des surfaces.

1,17 M€ POUR CE NOUVEAU « PÔLE »

Le déménagement de l'ancienne crèche aura lieu durant la période de fermeture estivale. La nouvelle, située en bord de mer, près du centre-bourg, boulevard des Écoles, ouvrira aux enfants et aux parents à la rentrée. Dotée de 16 places pour une trentaine d'inscrits et d'un espace mutualisé avec le Relais Petite Enfance (RPE), la crèche a grandi avec son temps et prend le nom de Pôle Petite Enfance où pourront s'organiser des temps de formation ou d'autres permanences hors temps d'accueil. Elle emploie 6 salariés en gestion associative assurée par Les P'tits loups de mer avec l'aide financière de la CdC. Laquelle a abondé, aux côtés du FEDER (Europe), du Département, de la CAF, et de la commune, les 1 170 000 € de budget de cette construction.

Le 17 juin au four et au moulin

C'est désormais une affaire qui tourne ! La meunière est en place, la scénographie également. Il ne reste plus qu'à inaugurer. Rendez-vous pour ce jour de fête au moulin de La Brée.

L'aspect officiel de l'événement se jouera le matin, quand les élus couperont le ruban tricolore de celui qui, sur l'île aux cent moulins, aura résisté aux vents et au temps grâce aux bons soins d'une CdC attentive à son patrimoine. Après restauration, voici venu le moment de valoriser ce site d'exception et d'en célébrer festivement le projet culturel et économique qui dessine la filière du blé, de la farine et du pain d'Oléron.

Le public est attendu en fin de journée pour une visite extérieure, un point de vue sur la réhabilitation technique et patrimoniale du moulin. Pour combler les appétits, des produits de bouche seront vendus sur place ; premières préparations, à base de la farine locale, de la restauratrice recrutée par la CdC. Puis dans la fin du jour apparaîtra un spectacle de feu, et en bouquet final de la soirée, un feu d'artifice offert par la mairie. Le tout sous le sceau de la gratuité.

Pour des questions de gestion de jauge, en raison du monde attendu, le musée ne sera pas ouvert et les locaux techniques non plus, on se contentera d'imaginer le mécanisme des meules en demeurant côté jardin et spectacle, dans l'amphithéâtre de verdure.

En bouquet final de la soirée, un feu d'artifice offert par la mairie

Un musée vivant et productif

Faire vivre un moulin, lui donner à produire, rendre attractif le site de La Brée, c'est la mission de sa meunière, Aline Albalat. Recrutée par la CdC, elle est une agente comme les autres, avec cette spécificité technique : elle sait faire tourner les ailes des moulins, qui font lever les têtes, qui actionnent les meules, qui moulent le blé, qui produisent la fine farine. En poste au 1er juin, elle est déjà venue en amont prendre contact avec l'équipement qui lui a été confié après quinze années passées au moulin de Jonzac. Autant dire qu'elle connaît le métier. Le blé ne vient pas de loin - Charente-Maritime tout simplement ! Dès que possible il sera collecté plus près encore, chez les agriculteurs d'Oléron, conventionnel ou bio puisque le moulin dispose de deux meules.

Au-delà du travail technique, Aline Albalat aura en charge la médiation, en particulier lors des « Rendez-vous avec la

meunière » en saison estivale ; une visite pour comprendre la mécanique du vent et des rouages. Elle recevra les publics et les questions tout en ne perdant pas de vue que le bâtiment est avant tout un lieu de production et qu'on n'y entre pas comme... dans un moulin. C'est elle aussi qui aura la maîtrise de la gestion du grain, de l'approvisionnement, des variétés de blé utilisées, et qui développera la partie commerciale afin de créer, comme l'ont souhaité les élus, une filière insulaire. Avec en bout de ligne les boulangers de l'île qui pétriront la farine de La Brée.

L'aile patrimoniale et culturelle du moulin tournera pour le public autour d'une scénographie ancrée au territoire : un récit de la transformation du grain en farine, de l'agriculture oléronaise, des cent moulins de l'île. Et des histoires de vent... Le tout richement documenté en images et objets issus des collections de la maison éco paysanne.



INFO/INTOX

La CdC vous répond !

Vent Portant s'est trompé dans sa précédente édition (n°60) sur le nombre des ouvertures annuelles de la colonne d'apport volontaire d'ordures ménagères comprises dans l'abonnement...



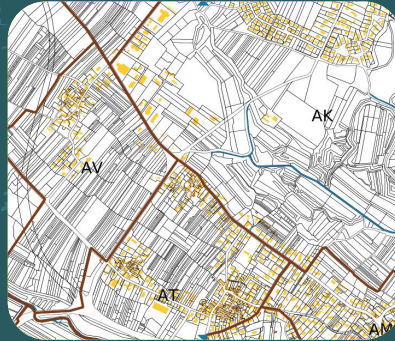
INFO !

Des lecteurs attentifs n'ont pas manqué de nous le faire remarquer et ils ont eu bien raison. Nous avons écrit par erreur que l'abonnement donnait accès à 8 ouvertures par an de la colonne d'apport volontaire. Même si la CdC ambitionne de réduire le volume des ordures ménagères, il ne faut pas non plus rêver ! Il s'agit en réalité de 8 **OUVERTURES PAR TRIMESTRE**.

Et même mieux : sans différence de traitement pour les usagers, qu'ils soient résidents principaux ou secondaires, il est permis à ceux, titulaires d'un abonnement porte à porte pour la collecte en bac, d'utiliser une colonne d'apport en échangeant une levée de bac/trimestre contre deux ouvertures de colonne. Une proposition bien intéressante de la régie Oléron déchets, notamment durant la période estivale afin d'éviter les mauvaises odeurs devant chez soi ou lorsqu'on veut se défaire de ses ordures en quittant le territoire.

Précisons qu'il s'agit de deux ouvertures pour les foyers dotés d'un bac de 120 L et de quatre ouvertures pour les possesseurs d'un 240 L.

La dématérialisation pour les autorisations du droit des sols c'est compliqué !



INTOX !

C'est assez simple au contraire, bien plus qu'autrefois sur papier. La démarche consiste à se rendre sur <https://www.cdc-oleron.com/vivre-et-habiter/urbanisme/depot-en-ligne/> ou sur le site internet de sa commune, peu importe, les contenus arrivent au même endroit qui centralise et traite le dossier. Il ne reste plus qu'à se laisser guider pour remplir le formulaire CERFA et produire les pièces demandées (plan de situation, photos, notice explicative, etc.) à verser au dossier d'ADS - on dit communément "permis de construire" mais le terme administratif est bien autorisation du droit des sols !

Après examen et fonction de la réglementation, le dossier est transmis au maire qui signe l'autorisation ou l'interdiction de construire.

Le service urbanisme de la CdC couvre 6 communes ; celles du Château et Saint-Pierre instruisent les dossiers indépendamment.

En 2022, un tiers des dossiers ont été déposés en ligne, soit 917 sur 2718.

Les bus du Transport à la demande sont toujours vides



INTOX !

Il ne faut pas se laisser aller à une seule impression ! Les chiffres sont implacables et montrent bien à quel point le service du transport à la demande (TAD) est apprécié des Oléronais... Du moins ceux qui s'en servent ! Sur les trois premiers mois de sa mise en œuvre par la CdC, du 1er septembre au 31 décembre 2022, le TAD a enregistré un total de 671 trajets (1 aller/retour = 2 trajets) par 63 utilisateurs du territoire. Ce qui est plutôt satisfaisant pour le service déplacements de la communauté de communes. D'autant plus que ces chiffres ont encore progressé au mois de janvier avec 247 trajets pour 51 personnes utilisatrices et un nombre maximum d'utilisation pour une personne de 18 trajets. Le nombre moyen de trajets par personne s'élève à 4,8 trajets. Quant au taux de remplissage des véhicules (capacité 8 places dont une PMR), il ne relève pas du "vide" mais d'un passager minimum, le taux moyen se situant entre 3 et 4 personnes. Voilà pour renforcer la pertinence de ce mode de transport géré par la CdC pour favoriser les déplacements sur tout le territoire des personnes privées de véhicule et l'abaissement du bilan carbone.

Maryse Delumeau

FIGURE INSULAIRE DU SERVICE AU PUBLIC



Sa vie fut comme un grand escalier, une échelle, un ascenseur... Enfin, quelque chose qui vous porte vers le haut. Pas par ambition, par curiosité, par goût d'apprendre, de servir la collectivité. Même si un jour il fallut bien s'arrêter au terme d'une carrière qui a vu passer cinq maires, vécu la décentralisation et connu les premières heures de l'intercommunalité. Le tout pour le bien public, credo de madame Delumeau.

On lui disait mademoiselle quand elle a posé le pied sur la première marche de la mairie de Dolus en octobre 1978 en qualité de « commis ». Elle venait d'empocher son bac à Rochefort et ne pensait qu'au retour sur son île – « Très vite, dit-elle, je me suis aperçue que ce n'était pas bon pour moi de m'en aller » - où elle avait accompli un parcours scolaire sans faute, école à Dolus, collège au Château.

À la fin des années 70, le travail venait encore à vous. Son père rentra un soir avec la nouvelle que le maire cherchait un contractuel sur 30 h/semaine. « J'y suis allée, à l'époque c'était aussi simple que ça. Le secrétaire général m'a dit que c'était pour de la comptabilité. La comptabilité ne m'intéressait absolument pas. Mais il a ajouté, c'est juste payer des factures, des moines et des plus. C'est pas compliqué. » De toute façon c'était pour dix-huit mois, pas plus, pensa alors Maryse Delumeau. Le pas plus ne dura donc que quarante-trois ans !

Il y avait un vrai poste à la clé. Mais un concours à passer. Elle prit les 30 heures, reprit l'étude par correspondance, fut reçue, titularisée.

« Il faut recontextualiser, il n'y avait pas d'ordinateur, on faisait tout à la main et c'était pas très passionnant. Mais j'ai appris énormément dans les relations avec la Trésorerie, la sous-préfecture, j'explorais plein de domaines inconnus. J'étais très demandeuse, je posais beaucoup de questions. J'aime bien faire mais je veux comprendre ! » Dans cet appétit de connaissance, la jeune agente administrative multiplie les formations. Bientôt arrivent les ordinateurs.

Comptabilité, salaires, gestion du personnel. Elle touche à tout. « On n'était que quatre en mairie, il faut dire ! Le secrétaire général me déléguait pas mal de choses »

se souvient Maryse. Elle se souvient aussi combien tout est allé très vite. Le déménagement de la mairie, les recrutements exponentiels. La décentralisation, à la fin des années 80, a accéléré le développement des collectivités locales. « Une cinquantaine d'agents quand il y en avait avant une dizaine. Ce que l'on confiait à des entreprises était désormais fait par les services nouvellement créés, voirie, espace vert, éducation, etc. »

Il y avait un vrai poste à la clé

« L'intercommunalité c'est un très bon outil »

Montant en compétences, Maryse Delumeau a dû à son tour travailler à la transmission, à la formation des agents, « J'ai aussi beaucoup aimé ça. »

Et sa propre carrière ? Elle n'y pense guère, ce n'est pas l'ambition qui la gouverne. On lui fait pourtant comprendre l'intérêt qu'il y aurait pour elle - et certainement pour la collectivité - à passer le concours de rédactrice territoriale.

Reçue encore ! En 1999, la voici plus impliquée dans l'élaboration du budget, les ressources humaines au côté du DGS¹ - on ne disait déjà plus « secrétaire général ». Un habile bras droit en quête de réponses idoines à toutes les questions. « Je me suis vraiment éclatée ! ». Parole du fond du cœur.

Elle va plus loin encore dans les connaissances en droit public, progresse, et de bras droit devient aussi bras gauche pour embrasser un nouveau poste. Celui de DGS lui est proposé en amont du départ de son prédécesseur, via la promotion interne. Attachée territoriale en 2009, les

portes du plus haut bureau de la maison mairie lui sont ouvertes en 2014.

Maryse Delumeau a connu cinq maires de tendances diverses. Ne lui jouons pas le mauvais tour d'entendre qui eut sa préférence... « Il y a deux mondes, les élus et les agents. Il faut s'adapter avec rigueur, être pédagogue avec eux, savoir passer d'un vieux monsieur à une bourrasque de 28 ans. Le service public est une mission passionnante, il faut s'oublier. On travaille pour les autres, pour le plaisir de voir aboutir un projet. Je compare toujours le DGS au chef d'orchestre. Les élus écrivent leurs volontés, la partition, et nous devons jouer les bonnes notes ».

Le concert peut être déconcertant : « Quand de nouveaux élus arrivent, ils sont parfois très sûrs de détenir la vérité alors qu'ils devraient arriver habillés d'humilité. »

Et l'arrivée de l'intercommunalité dans tout ça ? « Ça a été un interlocuteur supplémentaire, le travail a changé avec des domaines délégués, des compétences transférées dont la commune a perdu le fil mais ça a très vite évolué. La CdC a fait des tas de choses que les communes seules n'auraient pu mettre en œuvre. C'est un très bon outil, c'est l'avenir. Il faut avoir un peu d'ambition ! » Elle a pour le territoire l'ambition qu'elle n'a jamais eue pour soi. La seule à présent, pour la jeune retraitée qui se dit « casanière et solitaire », est de cuisiner pour les amis, de consacrer du temps à ses enfants et petits-enfants. D'aller marcher aussi sur le GR10 ou bouger en salle de sport avec dans ses écouteurs Orelsan et Juliette Armanet qui lui ont donné envie de reprendre le piano. Casanière ? Pas tant que ça !...

1. Directeur général des services

Nos rendez-vous

● De mars à décembre

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON



Pierre Loti, enfant de l'île

À l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain Pierre Loti, le musée de l'île d'Oléron consacre une exposition temporaire à la vie et à l'œuvre de ce personnage complexe qui fût intimement lié à Oléron. www.musee-ile-oleron.fr

● Mai et Juillet

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON



Tous dehors !

Sorties nature à la journée ou à la demi-journée sous forme de promenade à pied ou à vélo pour découvrir les espaces naturels et rencontrer les acteurs de ces milieux.

Sur inscription (nombre de places limité). Retrouvez le programme détaillé sur www.cdc-oleron.com

● Du 11 au 14 mai

L'ÎLE D'OLÉRON



Journées des métiers de la mer

Mise en lumière inédite auprès du grand public des filières oléronaises de la conchyliculture et de la pêche au travers de rencontres, visites, ateliers culinaires, animations... Gratuit sur inscription.

Retrouvez le programme détaillé sur www.cdc-oleron.com

● 24 mai

DOLUS-D'OLÉRON



Découvrir l'écopôle

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation au recyclage et à la réduction des déchets, la Régie Oléron Déchets ouvre au grand public les portes de sa plateforme de compostage de déchets verts, de valorisation du bois et des gravats. Durée de la visite 1h30 environ.

Sur réservation au ☎ 05 46 47 21 84

● 17 juin

LA BRÉE-LES-BAINS



Ouverture du Moulin La Brée

Après deux ans de restauration, ce nouveau lieu patrimonial explore le passé meunier oléronais et l'univers de céréaliculture par le biais d'un espace muséal attractif, de visites commentées et d'ateliers pédagogiques. L'entrée du musée sera gratuite les 24 et 25 juin à l'occasion des journées du Patrimoine, de Pays et des Moulins.

Plus d'infos : www.moulin-de-la-bree.fr

● 24 juin

DOLUS-D'OLÉRON



Tour de l'île à Vélo

Cette 7^{ème} édition prendra le départ à La Rémigeasse le jeudi 7 à partir de 20h00 et sortie du port de Saint-Denis le vendredi 8 vers 10h00 pour un parcours à l'ouest d'Oléron et une arrivée en soirée à Royan. Des animations nautiques seront proposées les 7 et 8 au grand public au port de plaisance de Saint-Denis d'Oléron. tourdela-charente-maritime-a-la-voile.fr

● 01 juillet

GRAND-VILLAGE-PLAGE



Oléron Durable Festival

Événement ludique et convivial pour découvrir les initiatives du territoire, partager et échanger sur le thème de la transition écologique et de la sobriété ou comment "Rêver grand, vivre simplement".

De 11h à 19h à la Maison éco-paysanne. Entrée libre et gratuite.

● 7 et 8 juillet

SAINT-DENIS D'OLÉRON



Tour de la Charente-Maritime à la Voile

Arrivée au port de Saint-Denis le jeudi 7 à partir de 20h00 et sortie du port de Saint-Denis le vendredi 8 vers 10h00 pour un parcours à l'ouest d'Oléron et une arrivée en soirée à Royan. Des animations nautiques seront proposées les 7 et 8 au grand public au port de plaisance de Saint-Denis d'Oléron. tourdela-charente-maritime-a-la-voile.fr